

DECRET N°77/192 du 25/4/77
portant nomination du Secrétaire Général
du Conseil des Ministres et du Gouvernement.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
Général CLAUDE L'EBET,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'acte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu la loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
Vu l'acte n° 001/PCT/GMP du 3 avril 1977 ;
Vu l'acte n° 005/PCT/ du 19 mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Sur décision du Comité Militaire du Parti ;
Le Conseil des Ministres entendu;

DECRETE :

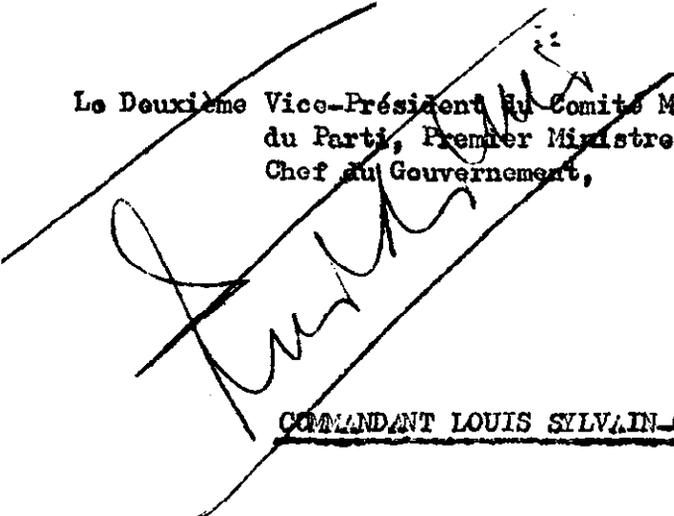
Article premier.- Monsieur STANARD Charles-Maurice, Administrateur en Chef des S&P, précédemment Secrétaire Général du Conseil d'Etat est nommé Secrétaire Général du Conseil des Ministres et du Gouvernement.

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République Populaire du Congo.

Fait à Brazzaville, le 25 Avril 1977

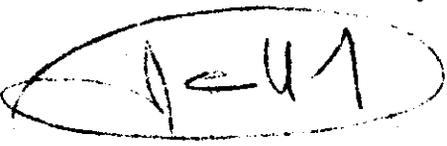
Par le Président du Comité Militaire du Parti,
Président de la République,
Président du Conseil des Ministres,


COLONEL JOACHIM YHOMBY-OPANGO.-


Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire
du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

COMMANDANT LOUIS SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,


Henri LOPES.-